

## **ARC EN REVE**

### **Subvention de fonctionnement**

#### **CONVENTION 2011**

#### ***Entre***

Arc en Rêve, Centre d'Architecture, association Loi de 1901, représentée par M. François BARRE, son Président, domiciliée 7 rue Ferrère, 33 000 BORDEAUX,

#### ***Et***

La Communauté Urbaine de BORDEAUX, représentée par son Président, Monsieur Vincent FELTESSE, dûment habilité aux fins des présentes par délibération n° 2011/..... du Conseil de Communauté en date du 25 mars 2011, domiciliée à BORDEAUX, Esplanade Charles de Gaulle, 33076 BORDEAUX CEDEX.

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

#### **ARTICLE 1 : Objet de la convention**

Par délibération n° 2009/558 du 2 Octobre 2009, le Conseil de Communauté a autorisé la signature d'une convention cadre pluriannuelle d'une durée de trois ans avec l'association Arc en Rêve Centre d'Architecture.

Celle-ci prévoyait le versement d'une subvention de fonctionnement de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans la limite d'une enveloppe globale de 825 000 € répartie sur les trois exercices (200 000 € en 2009, 275 000 € en 2010 et 350 000 € en 2011).

Conformément à cette convention cadre, la Communauté Urbaine de Bordeaux doit être sollicitée annuellement afin d'arrêter le montant de la subvention au regard du programme d'actions prévisionnel présenté par Arc en Rêve.

La présente convention a donc pour objet d'arrêter le montant de la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2011 et d'en définir les modalités de versement.

#### **ARTICLE 2 : Montant de la subvention de fonctionnement 2011**

Au regard du budget prévisionnel de l'association ci-annexé, le montant de la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2011 est arrêté à 350 000 €.

Cette subvention ne pourra, en aucun cas, être réévalué pour quelque motif que ce soit.

### **ARTICLE 3 : Modalités de versement de la subvention communautaire**

La subvention sera versée selon les modalités ci-après :

- un premier acompte de 80 %, soit la somme de 280 000 €, dès l'entrée en vigueur de la présente convention,
- le solde de 20 % soit la somme de 70 000 € à réception des documents suivants :
  - les bilan, compte de résultat et annexes détaillées, certifiés conformes par un Commissaire aux comptes. Le compte de résultat doit pouvoir être comparé au budget prévisionnel fourni par l'association lors de sa demande de subvention,
  - le budget définitif certifié conforme des actions prévues au programme annuel, à comparer au budget prévisionnel fourni par l'association lors de sa demande de subvention,
  - le rapport annuel d'activités détaillé de l'association et un rapport d'activités détaillé des actions du programme,
  - une note de commentaires expliquant, le cas échéant, les variations constatées sur les principaux postes de dépenses et de recettes entre le budget prévisionnel présenté par l'association et son budget définitif certifié,
  - les copies des décisions des aides obtenues auprès des autres partenaires publics.

### **ARTICLE 4 : Obligations de l'association**

L'association s'engage à fournir à la Communauté Urbaine de Bordeaux :

- au 31 mars 2012 au plus tard, un compte rendu d'activité provisoire faisant état des conditions de réalisation du programme de l'année 2011 et éventuellement des écarts par rapport aux objectifs initiaux,
- au 30 juin 2012 au plus tard, les comptes définitifs de l'exercice 2011, ainsi qu'un bilan d'activité détaillé par action.

L'association s'engage en outre :

- à venir présenter, sur simple demande de la Communauté Urbaine de Bordeaux, devant les membres des commissions compétentes, le bilan des actions réalisées au cours de l'année 2011 ainsi que le bilan financier de l'exercice,
- à faciliter le contrôle, par les services de la Communauté Urbaine de Bordeaux, de la réalisation des actions, notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables de l'association,
- à faire connaître à la Communauté Urbaine de Bordeaux tous les changements intervenus dans son administration ou sa direction et transmettre à la CUB ses statuts actualisés.

Enfin, elle s'engage à faire figurer le logo de la Communauté Urbaine de Bordeaux sur tous les documents et supports afférents au programme d'actions validé. La Communauté Urbaine de Bordeaux pourra ponctuellement et à sa demande, être autorisée à utiliser une partie desdits supports pour ses propres actions de communication (insertion éventuelle sur son site internet par exemple).

#### **ARTICLE 5 : Affectation de la participation**

Toute contribution inutilisée ou utilisée non conformément à son objet devra être remboursée par le Maître d'Ouvrage.

Arc en Rêve s'interdit, en outre, de reverser tout ou partie de la subvention précitée à d'autres associations, sociétés et collectivités.

#### **ARTICLE 6 : Clause de publicité**

Le soutien apporté par la Communauté Urbaine de Bordeaux devra être mentionné sur les panneaux et documents d'information destinés au public, ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation publique qui pourrait être organisée.

#### **ARTICLE 7 : Litiges**

Les litiges pouvant naître de l'exécution de la présente convention seront portés devant le Tribunal Administratif de Bordeaux.

Fait à BORDEAUX, le

**Pour Arc en Rêve,  
Le Président,**

**François BARRE**

**Pour la Communauté Urbaine de Bordeaux  
Le Président,**

**Vincent FELTESSE**

**Budget prévisionnel 2011**  
**assemblée générale du 21 juin 2010**

<b>1 - EXPOSITIONS / CONFERENCES / EDITIONS</b>		<b>CHARGES</b>
		euros
<b>1-1- Prestations achetées</b>		
(diffusion info., droits d'auteurs, transport et assurance, missions réception, dossier+voyages de presse, honoraires, réalisation technique+matériaux, travx photo.+audio, frais administratifs)		
Exposition 1 /monographie Steven holl		80.000
Exposition 2 Internationale		80.000
Exposition 3 monographie (projet de coproduction)		60.000
4 x Installations en petite galerie (4 x 20 000)		80.000
Conférences		20.000
Déplacements		10.000
Honoraires (photo. rédac. et consultants)		70.000
Régie technique (audiovisuel)		5.000
Divers expos		10.000
Divers et imprévus		10.000
		<b>425.000</b>
<b>1-2- Charges de personnel</b>		
Prospective / programmation		76.333
Commissariat / dir. artistique / prod. evts associés		63.667
Conception réalisation : scénographie/graphisme/conduite projet		74.000
Mise en œuvre : trav. d'exé. et suivi de fab./coord. tech.		30.267
Valorisation : diffusion / com. (rel press+info public+secret.)		47.000
Régie technique et maintenance		65.000
Surveillance-accueil (surveillants/ 4x20h)		40.500
Documentation		32.000
		<b>491.100</b>
<b>1-3- Actions spéciales</b>		
		<b>272.000</b>
Médiation projet écoquartier Lormont / Clairisenne (phase #2)		50.000
Projet aquitaine euskadi navarre		100.000
Leçons de critique architecturale		10.000
Action formation		10.000
30 ans d'arc en rêve		10.000
Evento 02		80.000
Les cafés de l'architecture (coûts techniques) 4 cafés		12.000
		<b>272.000</b>
<b>2 - ACTIONS EDUCATIVES/FORMATION</b>		
<b>2-1- Prestations achetées</b>		
Matériaux, fabrication, fournitures		10.000
Honoraires		15.000
Divers interventions		20.000
		<b>45.000</b>
<b>2-2- Charges de personnel</b>		
Conception projets et outils pédagogiques, coordination		55.467
Animations milieu scolaire et quartiers		35.000
Relations avec les professionnels : partenariats / formation		
Visites commentées		35.600
Réalisation des supports d'animation graphisme + inst. tech.		10.933
		<b>126.000</b>
		<b>1.307.767</b>
<b>TOTAL CHARGES A REPORTER (I+II)</b>		<b>1.307.767</b>

**Budget prévisionnel 2011**  
**assemblée générale du 21 juin 2010**

		<b>CHARGES</b>
		euros
<b>Report de charges</b>		<b>1807,767</b>
<b>3 - FONCTIONNEMENT GENERAL</b>		
<b>3-1- Frais généraux</b>		
Travaux impressions et autres		15.000
Fourniture et petit équipement		12.500
Fournitures administratives		13.000
Location mobilière		13.000
Entretien mobilier et immobilier (dnt véhicule)		3.000
Maintenance		32.000
Assurances		8.000
Formation		5.000
Documentation		5.000
Honoraires		40.000
Annonces - cadeaux - divers - dons éditions		1.500
Transports - déplacements		5.000
Missions réceptions		3.500
Affranchissements		10.000
Téléphone - télécopies - internet		13.000
Achat éditions		2.000
Autres taxes et divers		3.700
Divers		1.500
Loyers (mairie de Bordeaux)		195.000
<b>sous total frais généraux</b>		<b>4107,00</b>
<b>3-2- Charges de personnel</b>		
Direction		44.667
Administration générale / gestion du personnel/ logistique		89.000
Comptabilité		44.000
Gestion des partenariats / développement des projets		39.000
Accueil - Standard		36.000
Divers CDD événementiel		20.000
Réalisation graphique doc institutionnels		10.933
Veille audiovisuelle informatique + maintenance		19.333
Responsable communication		30.000
<b>sous total charges de personnel administratif</b>		<b>312,933</b>
<b>3-3- Divers</b>		
Charges financières et exceptionnelles		5.000
Dotations amortissements et provisions		45.000
<b>sous total divers</b>		<b>50.000</b>
<b>II - FONCTIONNEMENT GENERAL</b>		<b>4510,00</b>
<b>4 -PROSPECTION</b>		
Mission d'études pour la programmation 2011/2015		20.000
<b>TOTAL CHARGES (I+II+III)</b>		<b>2.092.400</b>

**Budget prévisionnel 2011**  
**assemblée générale 21 juin 2010**

	<b>PRODUITS</b>
	euros
<b>1 - SUBVENTIONS</b>	
Mairie de Bordeaux	850 000
Ministère de la Culture - programme expo. et fonctiont (DRAC)	138 000
Ministère de la Culture - programme actions éducatives (DRAC)	25 000
Ministère de la Culture -résidence architecturale (DRAC)	5 000
Communauté urbaine de Bordeaux	350 000
Conseil Régional Aquitaine ( programme d'actions)	60 000
<i>Conseil Régional Aquitaine (projet transfrontalier)</i>	100 000
<i>Autres subventions</i>	40 000
<b>I - SOUS-TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>1568 000</b>
<b>2 - PRESTATIONS</b>	
Ventes éditions	20 000
Formation / Expertise / Animation/médiation	80 000
Autres prestations (coproductions, partenariats privés)	20 000
Itinérances d'expositions	10 000
<i>Aquitanis / logement innovant</i>	30 000
<i>EPA Bordeaux Euratlantique</i>	30 000
<i>communication culturelle / clairisienne</i>	50 000
<b>II - SOUS-TOTAL PRESTATIONS</b>	<b>240 000</b>
<b>3 - AUTRES PRODUITS</b>	
Mécénat (convention de partenariat)	60 000
Mécénat (recherche)	40 000
Remboursements CAE (ASP)	75 000
<i>Co-production Evento 2</i>	80 000
<b>III - SOUS-TOTAL AUTRES PRODUITS</b>	<b>255 000</b>
<b>4 - PRODUITS ANNEXES</b>	
Cotisations	350
Produits divers de gestion	15 000
Remboursements repas et divers	14 050
<b>IV - SOUS-TOTAL PRODUITS ANNEXES</b>	<b>29 400</b>
<b>TOTAL PRODUITS (I+II+III+ IV)</b>	<b>2 092 400</b>

*May*

	semaines	expos grande galerie	expos galerie blanche	rencontres & conférences	éducation, médiation, formation	action spéciales	hors les murs	éditions				
janvier 2011	S 01 / 03 01 2011 * 03.01		Aquitanis Sylvania – Rosa Parks 17 nov 2010 – 16 janv 2011		programme permanent	30 ANS d'arc en rêve _06 01	export Leibar & Seigneurin San Sebastian 16 déc. 2010 > 29 janv.2011	Carnet Métropolitain parution				
	S 02 / 10 01 2011						communication culturelle (suite) Lormont > avec Clairisienne					
	S 03 / 17 01 2011											
	S 04 / 24 01 2011	Ronan & Erwan Bouroullec designers, Paris 27 janv – 24 avril 2011	Oscar Diaz + EBABX Bordeaux « langage commun » 27 janv – 13 fév 2011	colloque « Blanc d'essai : art , architecture, design » 28 janvier / arc en rêve + Frac	ateliers	design atelier «procès d'objet»						
février	S 05 / 31 01 2011											
	S 06 / 07 02 2011 * 12.02											
	S 07 / 14 02 2011 *											
	S 08 / 21 02 2011 *											
mars	S 09 / 28 02 2011 * 28.02				visites / bâtiments							
	S 10 / 07 03 2011											
	S 11 / 14 03 2011			café de l'archi 10 _ Pessac 15 03 2011								
	S 12 / 21 03 2011											
avril	S 13 / 28 03 2011		Bordeaux Euratlantique 1 <sup>er</sup> avril – 29 mai 2011	rencontre Bordeaux Euratlantique 1 <sup>er</sup> avril 2011	parcours urbains							
	S 14 / 04 04 2011 * 09.04			grande conférence Lacaton – Vassal 7 avril 2011	visites / expo	La nuit des musées 19 mai 2011	30 ANS d'arc en rêve _nef					
	S 15 / 11 04 2011 *			café de l'architecture 11_ Campus								
	S 16 / 18 04 2011 * 26.04			rencontre Aquitaine-Euskadi-Navarre	classes PAC	formation Les conditions de la qualité architecturale / maîtres d'ouvrage ? Steven Holl mai – octobre (sous réserve)	rencontre Économie créative / la valeur ajoutée, architecture et design					
mai	S 17 / 26 04 2011											
	S 18 / 02 05 2011											
	S 19 / 09 05 2011											
	S 20 / 16 05 2011											
	S 21 / 23 05 2011	? Steven Holl architecte, New York Monographie + Cité de l'océan, Biarritz 26 mai - 23 octobre (sous réserve)		? Steven Holl conférence inaugurale (sous réserve)								
juin	S 22 / 30 05 2011											
	S 23 / 06 06 2011							communication culturelle (suite) Lormont > avec Clairisienne				
	S 24 / 13 06 2011				café de l'architecture 12	kits pédagogiques						
	S 25 / 20 06 2011											
juillet	S 26 / 27 06 2011 * 02.07											
	S 27 / 04 07 2011 *											
	S 28 / 11 07 2011 *											
	S 29 / 18 07 2011 *											
	S 30 / 25 07 2011 *											
août	S 31 / 01 08 2011 *											
	S 32 / 08 08 2011 *											
	S 33 / 15 08 2011 *											
	S 34 / 22 08 2011 *											
septembre	S 35 / 29 08 2011 * 02.09											
	S 36 / 05 09 2011											
	S 37 / 12 09 2011											
	S 38 / 19 09 2011											
octobre	S 39 / 26 09 2011			café de l'architecture 13				édition cartes postales (sous réserve) Grandes conférences				
	S 40 / 03 10 2011											
	S 41 / 10 10 2011											
	S 42 / 17 10 2011 * 22.10											
	S 43 / 24 10 2011 *											
novembre	S 44 / 31 10 2011 * 03.11		carte blanche 08 jeune architecture Marjan Hessamfar & Joe Verons octobre 2011 – janvier 2012 + Aquitanis					réédition (projet) BX 1945-1995 > 2015				
	S 45 / 07 11 2011											
	S 46 / 14 11 2011	17 novembre – 1 <sup>er</sup> janvier 3 options : A / Mexique, 5 architectes		conférence inaugurale Mexique, Toyo Ito ou Robbrecht & Daem Pacing through architecture				édition 50 000 / CuB (projet)				
	S 47 / 21 11 2011											
décembre	S 48 / 28 11 2011	B/ Toyo Ito, architecte, Japon		café de l'architecture 14								
	S 49 / 05 12 2011											
	S 50 / 12 12 2011 * 17.12	C / Robbrecht & Daem, architectes, Gand Pacing through architecture										
	S 51 / 19 12 2011 *											
	S 51 / 26 12 2011 *											